



Séparation avec un bébé de 2 mois

Par **Lene13**, le **16/03/2008** à **16:41**

bonjour,

Je suis séparée du père de mon bébé de 2 mois depuis 1 mois et demi. Ca n'allait plus depuis la fin de ma grossesse, il était en train d'entamer une relation avec une autre femme.

Au début j'ai été coopérative et vu qu'il a pris un appartement tout seul, j'ai lui laissais notre bébé le week-end.

Mais depuis, nos relations se sont dégradées encore plus qu'avant, et je refuse de lui laisser notre bébé de 2 mois selon les conseils de proches qui disent que ce n'est pas bon pour un si petit bébé.

Je ne pense pas que nous pourrons nous arranger à l'amiable, je pense donc avoir recours au Juge des Affaires Familiales.

Pouvez-vous me dire si je pourrais obtenir sans problème la garde exclusive de ma fille ?

Merci de votre réponse.

Par **Jurigaby**, le **16/03/2008** à **17:23**

Bonjour.

Certainement pas.

Sauf exception, la règle reste celle de la garde alternée mais c'est au JAF d'en décider, je ne saurai en aucune manière, me substituer à lui.

Par **Lene13**, le **16/03/2008** à **17:51**

Merci de votre réponse.

Je pensais quand même que la garde était automatiquement accordée à la mère quand l'enfant était si petit...